



Le + syndical

PARTICIPATION 2011

PARTICIPATION 2011 DISPONIBLE FIN MAI

Mercredi 9 mai 2012 la direction a réuni à Toulouse les organisations syndicales d'AIRBUS pour leur communiquer le montant de la Participation, relative à l'exercice 2011, qui sera disponible fin mai.

Le montant global de la participation se décompose en 2 montants :

Une part fixe de 565,35€ brut

Une part variable égale à 0,7021% du salaire annuel brut, (plafonné à 4 fois le plafond de la sécurité sociale).

- Soit 147,44€ brut pour un salaire brut annuel de 21.000€
- Soit 175,53€ brut pour un salaire brut annuel de 25.000€
- Soit 210,63€ brut pour un salaire brut annuel de 30.000€
- Soit 245,74€ brut pour un salaire brut annuel de 35.000€
- Soit 280,84€ brut pour un salaire brut annuel de 40.000€
- Soit 315,95€ brut pour un salaire brut annuel de 45.000€
- Soit 351,05€ brut pour un salaire brut annuel de 50.000€
- Soit 386,16€ brut pour un salaire brut annuel de 55.000€
- Soit 456,37€ brut pour un salaire brut annuel de 65.000€
- Soit 526,58€ brut pour un salaire brut annuel de 75.000€

Le montant global moyen de la participation ressort cette année à 942,25€ brut sur la base d'une présence de 260 jours, (52 semaines de 5 jours).

En effet, à partir de cette année, la présence ne s'apprécie plus en nombre de mois mais en nombre de jours.

Chaque salarié recevra à partir du 22 mai à son domicile les montants et instructions relatives à la Participation et à l'Intéressement. A noter que toutes vos instructions pourront être saisies du 24 mai au 7 juin, de façon sécurisée, via le portail Airbus people.

Quatre options de placement sont possibles :

Sur le **PEG** (sans abondement)

Sur le **PERCO** (avec abondement de 40% limité à 600€, soit 1500€ versés)

Paiement direct

Sur le **CET** (Comptes « autres droits » et « fin de carrière »)

Si vous n'exprimez aucun choix, 50% seront placés sur le PEG, 50% sur le PERCO.

Toulouse le 10 mai 2012